

Le 22 Janvier deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 16 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 10

Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Franck PACCARD, Mireille TISSOT-ROSSET, Vincent PASQUIER, Denis ZUCCONE, Patrick DEHONDT, Monique BARDET, Sébastien DRION, François THABUIS, Sandrine BLANCHIN et Laurent GEVAUX

Absents et excusés :

Sébastien DRION a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur Sébastien DRION s'est retiré de la salle pendant l'examen et le vote de cette délibération en raison de son implication personnelle.

Objet : CESSION D'UNE PORTION DE PARCELLE COMMUNALE - HAMEAU DE LA SAVATTE – DEL_2026_011

Vu Le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29 et L.2241-1;

Vu Le Code de la Voirie Routière, et notamment l'article L.141-3,

Vu La délibération n°DEL_2025_035 du Conseil municipal en date du 18 juillet 2025,

Monsieur le Maire rappelle la délibération DEL_2025_035 du 18/07/2025 décidant la vente d'une portion de parcelle communale section B 2718.

Il convient de compléter cette délibération en apportant des précisions sur la surface concernée à céder.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- De céder à Monsieur et Madame DRION la portion de 32 m² de la parcelle communale B 2718.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

- **VALIDE** la surface de 32 m² de la parcelle communale.
- **ACCEPTE DE CEDER** une portion de la parcelle communale B 2718 Monsieur et Madame DRION.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à ces transactions.
-

Le jeudi 22 Janvier deux mille vingt-six.

Le Maire,

Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,
Sébastien DRION



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le

- de sa publication le

Le Maire, Franck PACCARD

